



Une médiation baclée qui mène au désastre

Par **mémé451**, le **26/01/2011** à **21:43**

Bonjour, nous avons sollicité l'aide d'un médiateur, puisque notre créancier ne veut rien entendre en juin 2010! Fin août un huissier nous interpelle! nous avisons le médiateur aussitôt!! En novembre il nous signifie qu'il ne peut intervenir puisque l'huissier nous a écrit!! (ce même huissier avisé par nos soins de notre requête en médiation a suspendu sa requête!! mais aujourd'hui plus de nouvelles, le médiateur ne répond même plus à nos courriers : NOUS N'EXISTONS PLUS !! que penser, que faire ? MERCI

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **22:36**

Le créancier n'a aucune obligation d'accepter la médiation. Puisqu'il a refusé, que voulez-vous que le médiateur fasse, sinon clore le dossier ?

Par **mémé451**, le **27/01/2011** à **00:04**

je n'ai pas dit que le créancier avait refusé la médiation!! j'ai dit que nous n'avons eu aucune nouvelle du déroulement de cette médiation et que d'un coup un courrier disant que l'intervention de l'huissier empêchait cette médiation! ce qui est contradictoire puisque notre requête date du 01/06/2010 le courrier de l'huissier le 28/08/2010 le renoncement du médiateur le 25/11/2010 en plus nous n'avons pas ignoré l'huissier et l'avons appelé pour lui dire notre étonnement puisque nous avons sollicité le recours d'un médiateur. à ce moment même l'huissier nous a fait savoir qu'il gelait la procédure en attendant une autre solution, d'autant que nous n'avons jamais cessé de payer le créancier! Alors j'attendais que le

médiateur fasse ce qu'il devait faire en acceptant notre demande , du moins qu'il le tente et surtout qu'il ne nous ignore pas par ses silences! rnaujourd'hui je souhaite savoir si j'ai encore un recours ,je ne demande pas l'impossible mais un étalement de la dette afin de ne plus etre étranglée comme actuellement

Par **mémé451**, le **27/01/2011** à **23:31**

bonsoir !rnpersonne pour m'aider à trouver "la solution" ? la démarche ? le bon interlocuteur ?